



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Relations bilatérales françaises et européennes avec la Turquie

Question écrite n° 2885

Texte de la question

M. Dimitri Houbron appelle l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes, sur les relations bilatérales de la France avec la Turquie. En effet, la Turquie est un partenaire stratégique de la France et de l'Union européenne. Les exportations de la France vers la Turquie sont de l'ordre de sept milliards d'euros, plaçant la France au sixième rang des fournisseurs de la Turquie. La coopération culturelle, scientifique et technique, à travers l'université de Galatasaray, à Istanbul, notamment, est également robuste. Dès lors, du fait de la nouvelle réforme constitutionnelle turque, et après les entretiens de M. Le Drian avec son homologue turc les 14 et 15 septembre 2017 et le 5 octobre 2017, M. le Député se demande si le Gouvernement souhaite relancer ces denses échanges commerciaux et perpétuer ces partenariats universitaires avec la Turquie. Aussi, il l'interroge sur l'état des lieux et les perspectives de l'accord migratoire conclu entre l'Europe et la Turquie. Enfin, la Turquie étant un acteur géopolitique et géostratégique majeur au Moyen-Orient, il souhaiterait savoir si le Gouvernement compte mettre conjointement en œuvre avec la Turquie de nouvelles mesures contre le terrorisme. Ainsi, il la remercie de lui faire connaître ce qu'il adviendra de ces relations économiques, universitaires et européennes.

Texte de la réponse

Nous avons avec la Turquie un dialogue exigeant et constructif dans tous les domaines. Ce dialogue se poursuit en prenant en compte le contexte particulier créé par la dégradation des droits de l'Homme en Turquie. Dans le domaine des échanges universitaires, si l'enseignement supérieur et la recherche ont connu ces dernières années en Turquie un essor sans précédent (le nombre d'universités a doublé depuis 2006), notre coopération bilatérale est parfois négativement affectée par le contexte intérieur turc. Les communautés universitaire et scientifique françaises ont manifesté leur inquiétude face au contexte sécuritaire dégradé et à la situation post-tentative de coup d'Etat du 15 juillet 2016, y compris celle de l'université francophone publique Galatasaray. La France suit avec la plus grande attention la situation des universitaires turcs inquiétés pour avoir signé une pétition pour la paix en janvier 2016. Notre ambassadeur a assisté le 5 décembre aux premières audiences des procès impliquant des enseignants de cette université. Nous souhaitons que les conditions soient rapidement réunies pour pouvoir renforcer notre coopération universitaire et scientifique, en particulier avec l'université Galatasaray. Dans le domaine migratoire, la mise en œuvre de la Déclaration conjointe UE-Turquie du 18 mars 2016 a permis de réduire fortement les flux migratoires irréguliers tout en sauvant de nombreuses vies. Ce dispositif doit se poursuivre. Nous menons avec la Turquie un dialogue approfondi et constructif sur les questions régionales et la lutte contre le terrorisme, notamment sur la question du retour des combattants terroristes étrangers. Dans le domaine économique, nous poursuivons nos efforts afin d'atteindre un volume d'échanges commerciaux de 20 milliards d'euros annuels. La relance du Comité mixte économique et commercial France-Turquie (JETCO), qui s'est réuni à Istanbul en janvier 2017 pour la première fois depuis 2012, a permis une nouvelle dynamique dans le dialogue bilatéral sur les sujets économiques d'intérêt commun.

Données clés

Auteur : [M. Dimitri Houbbron](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2885

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Affaires européennes](#)

Ministère attributaire : [Affaires européennes](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 novembre 2017](#), page 5470

Réponse publiée au JO le : [9 janvier 2018](#), page 155